

PROCEDURE PRE-INSCRIPTIONS RENTRÉE 2021 – COLLEGE

L'inscription se déroule en plusieurs phases :

PHASE ADMINISTRATIVE à partir du 2 novembre 2020 sur le site internet de l'Institution www.ismgg.fr – Onglet Collège puis « Préinscriptions 6ème Rentrée 2021 »

1 - Pré-inscription :

A l'aide du lien indiqué sur la page, compléter soigneusement le formulaire de préinscription.

2 – Prise de rendez-vous sur l'un des 3 liens (appuyer sur la touche Ctrl puis cliquer sur le lien)

a) Indiquer le **NOM et PRENOM** (en majuscule) **DE VOTRE ENFANT** et choisir la date de RDV qui vous convient (faire défiler pour voir toutes les dates proposées, puis faire envoyer).

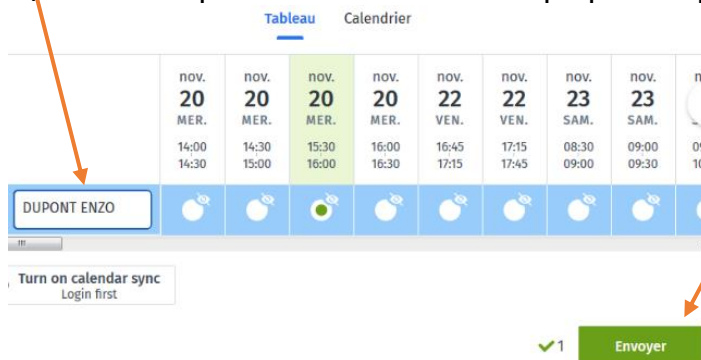


		Tableau		Calendrier					
		nov. 20 MER.	nov. 20 MER.	nov. 20 MER.	nov. 20 MER.	nov. 22 VEN.	nov. 22 VEN.	nov. 23 SAM.	nov. 23 SAM.
		14:00 14:30	14:30 15:00	15:30 16:00	16:00 16:30	16:45 17:15	17:15 17:45	08:30 09:00	09:00 09:30
DUPONT ENZO									
Turn on calendar sync Login first									
		✓ 1 Envoyer							

b) Renseigner votre adresse mail et votre numéro de mobile puis cliquer sur envoyer

Encore une chose...

Collège Ste Marie demande plus d'informations.
Les informations complémentaires ne peuvent être vues par les autres participants.

Courriel

Numéro de mobile

Envoyer

3 – Un mail de confirmation de RDV vous sera envoyé sous 15 jours.

PHASE DE RDV et CONFIRMATION D'INSCRIPTION

- Le rendez-vous d'accueil avec un membre de la direction. A cette occasion, nous échangeons avec vous sur vos motivations et nous étudions ensemble les éléments de scolarité de votre enfant. A la fin du rendez-vous, une réponse vous est donnée quant à la poursuite ou non du processus d'inscription. Si la réponse est positive, un dossier de demande d'inscription vous est remis.
- Renseignement par vos soins du dossier d'inscription : un délai de 15 jours vous est donné pour retourner le dossier d'inscription accompagné des pièces demandées (certaines sous format papier certaines en version numérique). Des codes d'accès à notre logiciel Ecole Directe vous seront envoyés par mail afin de verser les pièces au dossier. Une fois ce dossier complet, votre enfant est considéré comme inscrit (soumis à l'avis de passage dans la classe supérieure).